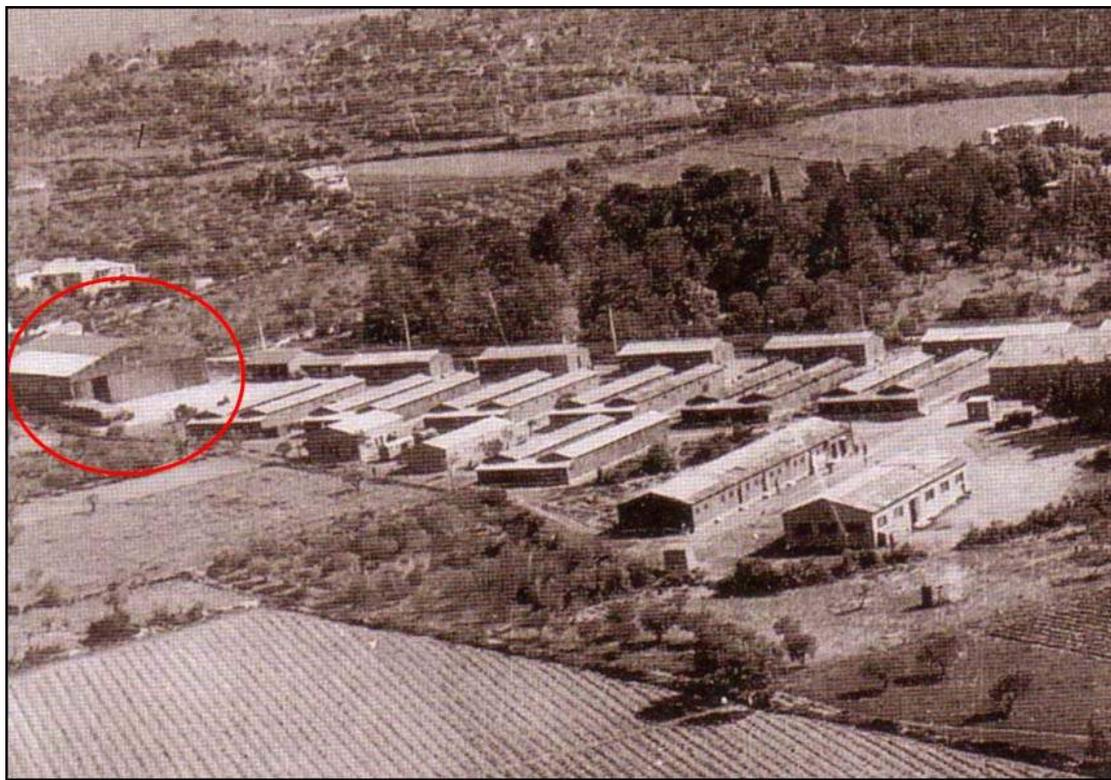


Les pompiers à Nîmes pendant la seconde guerre mondiale
Documents extraits des Archives Ritter à propos du
« Service Incendie Militaire Allemand »
de novembre 1942 à août 1944



Vue aérienne de la base de Courbessac au mas Bonnet en 1939.
Le hangar des pompiers est cerclé en rouge - Photo archives Georges Mathon.

Lors de nos précédentes études, nous avons largement rapporté la vie du « *Corps des Sapeurs Pompiers de Nîmes* » pendant cette période de guerre, notamment autour du bombardement du 27 mai 1944. L'essentiel de nos sources est tiré des archives du Capitaine-Commandant, Mr Paul Ritter, Chef du C.S.P.N de 1935 à 1946. Aujourd'hui, nous allons aborder un sujet qui n'a été que très rarement traité : la présence à Nîmes, d'un autre service d'incendie, militaire celui-ci, et directement commandé par l'Armée Allemande d'Occupation, de novembre 1942 au 22 août 1944. Nous n'avons que très peu d'informations sur les activités de ces « *Pompiers* » ; leur casernement, leurs interventions, leurs effectifs et leur matériel. Leurs archives ne sont pas arrivées jusqu'à nous, et pour cause... En effet, elles ont dû être rédigées en allemand et transmises seulement aux autorités militaires de l'armée d'occupation, si elles n'ont pas été détruites à la « *Débâcle* » en 1944. C'est encore une fois dans les « *Archives Ritter* », que nous trouvons des traces écrites de leur existence, notamment au travers de quatre documents que nous étudions ci-après.

Relevé du matériel récupéré au mas Bonnet à Courbessac (photo n°1) :

Il contient deux pages, de format A4 sur la même feuille recto-verso, dactylographié puis annoté à la main. Il est non daté et non signé, sur une feuille à en-tête du corps des S.P.N. Il établit la liste des motopompes et du petit matériel récupéré. Il s'agit d'un document interne des sapeurs à leur sous-officier. Il a l'avantage de situer le lieu dans lequel était stocké ce matériel. A ce sujet, il s'agit très certainement du hangar situé à l'intérieur de la Base de Courbessac, casernement des troupes allemandes, établi en partie sur les anciennes terres du mas dit « *de Bonnet* ». La vue aérienne de la base en 1939 indique bien l'emplacement de ce hangar (photo n°2). On peut noter aussi, que dans les années 1960, le service d'incendie de la Base 726 se trouvait vraisemblablement encore dans le même hangar.

Etat des motopompes et des tuyaux récupérés par le corps (photo n°2) :

Il est dactylographié sur une page de format A4, et daté du 25 septembre 1944. Il est en deux exemplaires, dont l'un est signé et tamponné par le sous-lieutenant, puis annoté au crayon par P. Ritter, calculant la longueur totale des tuyaux divers, et rajoutant le matériel lourd roulant. Il s'agit de la synthèse du document précédent, présentée sous forme de rapport du sous-officier à son chef de corps. Il est aussi rédigé sur une

feuille à en-tête du S.P.N, donne l'état du matériel et précise que ce matériel a été récupéré à Courbessac. On peut relever, au passage, qu'il s'agit essentiellement de matériel français.

Liste du matériel allemand récupéré par les Sapeurs Pompiers de la ville de Nîmes (photo n°3) :

Double du courrier adressé par le Chef de Corps du C.S.P.N à Mr le directeur des Domaines et à Mr le Maire de Nîmes. Il est dactylographié sur une feuille de format A4 et porte la date du 28 septembre 1944. Il établit la liste du matériel récupéré, son état sommaire, et son affectation lorsqu'il n'est plus sous la responsabilité du C.S.P.N.

Courrier adressé à la Sté Narbonnaise de Transport, après leur récupération du camion citerne Renault B.T 3-1512 (photo n°4) :

Double manuscrit sur une page de format A4, du courrier rédigé par P. Ritter lui-même, et adressé au directeur de la société de transport, lui demandant une « *décharge* » et un « *témoignage de reconnaissance* », en faveur de la Caisse de Secours Mutuel Familial de « ses sapeurs pompiers ».

Ces quatre documents sont à rapprocher de notre étude déjà publiée, et qui a fait l'objet de la conférence que nous donnions le 6 octobre 2012, dans l'auditorium de « *Pablo Neruda* », grâce la Société d'Histoire Moderne et Contemporaine de Nîmes et du Gard : « *Ces hommes qui ont construit leur ville* » - « *Le C.S.P.N. Plusieurs siècles d'Histoire* ».

En effet, dans la chronologie des incendies de ville, de 1911 à 1946, nous donnons plusieurs dates où le C.S.P.N intervenait en appui des troupes allemandes.

A titre d'exemple, citons :

- Le 9 mai 1944, vers 13h30 : Rte de Beaucaire, près du mas de Bourges - Troupes allemandes – Incendie sur wagons de munitions et explosion.
- Le 26 mai 1944, vers 16h10 : SNCF, Courbessac 3 – Incendie sur wagons d'essence.
- Le 19 août 1944 : Rte de Montpellier – Troupes allemandes d'évacuation – Feu d'un train de troupes.

Lors de ces interventions, le C.S.P.N agissait sur ordre du Préfet, du Maire de la ville et du directeur de la Défense Passive ; il se devait de leur produire un rapport d'intervention, dont nous avons parfois copie. Mais le service d'incendie allemand n'avait de comptes à rendre qu'à sa hiérarchie militaire, surtout pas aux représentants de la France Occupée. De leurs interventions, nous n'avons aucune trace. Au moment de la débâcle des troupes allemandes, il est bien évident qu'ils ne sont pas chargés d'archives. On peut même imaginer qu'ils y aient mis le feu, lors de leur sabotage du dépôt de munition de la ferme Saint-Théodore et du bâtiment de l'orphelinat à Courbessac, le 21 août 1944. Nous n'aurons jamais connaissance de leurs rapports sur les interventions qu'ils ont réalisées seuls, sans le soutien du C.S.P.N. Ils sont protégés par le « secret militaire ».

A titre d'exemple, citons :

- Le 20 février 1943, en soirée : Attentat de la « *Maison Caro* », maison close réservée aux troupes d'occupation – 5 militaires allemands et 2 femmes françaises tués. Nous n'en connaissons jamais les noms ni les circonstances.
- Le 31 mars 1943, vers 10h30 : Crash d'un avion de chasse allemand sur un immeuble de la rue Trajan : Secret défense ! Seuls quelques témoignages auraient pu apporter quelques vagues détails. Mais aujourd'hui, 73 ans plus tard, les témoins ne sont plus là. Alors c'est bien de se souvenir, mais on a vraiment peu d'espoir d'en savoir plus. Seule peut-être, la presse de l'époque peut rapporter ce « fait divers », mais elle-même était sous contrôle de l'occupant.

Enfin, Georges Mathon le précisait lui-même au cours d'un article paru dans le « *Midi-Libre* » du 6 novembre 2016, et relatif à ce sujet, la caserne des pompiers de Nîmes a été bombardée le 27 mai 1944 : « *Un grand nombre de documents en cours a disparu* ». C'est déjà une chance que les « *Archives Ritter* » nous soient parvenues. Comme nous l'avons précisé dans la chronologie des incendies de 1911 à 1946 que nous citons plus haut, entre 1935 et 1941 nous n'avons aucun article de presse, ni aucun rapport d'intervention. Il en est de même pour 1943. Nous ne possédons que les rapports annuels du chef de corps et quelques bribes de rapports internes individuels ; rien de continu ; rien non-plus aux Archives Municipales, ni Départementales. Il est certain qu'un grand nombre de documents ait disparu, à tout jamais.

Parfois l'historien doit admettre qu'il n'aura pas toujours le dernier mot.

Philippe Ritter, le 09 novembre 2016.

DEPARTEMENT DU GARD

ÉTAT FRANÇAIS

VILLE DE NIMES

NIMES, le _____ 194

CORPS
DES

SAPEURS-POMPIERS

Le Capitaine-Commandant

Bureau du Capitaine-Commandant

M

RELEVÉ du MATÉRIEL RECUPÉRE au MAS BONNET a COURBESSAC

- 1 Moto Pompe Guinard 80m avec 4 aspiraux de 2 mètres ; 1 Crépine ; 1 div
- 1 Moto Pompe Guinard 80 m avec aspiraux de 2 mètres
- 17 Appareils à Acide Carbonique avec lance comète
- 52 lances Comètes
- 71 seaux ronds en fer
- 4 lances de 70 m/m avec raccords Kayser
- 2 lances de 45 m/m do avec robinet
- 8 lances de 45 m/m avec raccords symétrique avec robinet
- 1 lance de 45 m/m do sans robinet
- 6 lances de 70 m/m do do
- 1 do do avec robinet
- 1 grosse lance avec orifice de 40 m/m
- 2 divisions Kayser a x orifices
- 6 divisions a raccords symétrique
- 2 retenues
- 1 borne incendie
- 8 extincteurs Knock out vide
- 1 crépine de 100m/m
- 1 raccord mixte (kayser symétrique) de 70m/m
- 1 do do do 45m/m
- 6 clés de Bouches d'incendie
- 1 raccord de réduction de 70 et 45m/m
- 1 petite pince
- 8 coudes de 45 m/m
- 7 tenue en amiante complètes
- 2 vestes en amiante
- 1 pantalon en amiante
- 1 appareil Daeger incomplet
- 1 boîte de pièces détachées pour draeger
- 1 boîte de torches
- 80 mètres de courroies en cuir 50 mètres en 180Z
- 44 pelles
- 1 rouleau de courroies en cuir
- 68 harpons
- 3 bèches
- 6 pioches
- 54 haches

Photo 1 : Relevé, par les S.P. du matériel récupéré au mas Bonnet.

DEPARTEMENT DU GARD

ÉTAT FRANÇAIS

VILLE DE NIMES

NIMES, le _____ 194

CORPS
DES

SAPEURS-POMPIERS

Le Capitaine-Commandant

Bureau du Capitaine-Commandant

à M

ÉTAT des MOTOS-POMPES et des TUYAUX récupérés par le CORPS

Marques	Débit ou Diamètre	Numéro ou Nombre	Longueur	Observations
GUINARD	80 m ³	700804	moto-pompe	Sans Pneu et sans chambre
GUINARD	80 m ³	sans	moto-pompe	Sans Pneu et sans chambre
DROUVILLE	80m ³	sans	moto-pompe	en état de marche en dépôt à Courbessac
Tuyaux Rouges	100m/m	2	40 m 80	raccords Kayser avec
Tuyaux rouges	70 m/m	10	15 m 150	intérieur en
do do	45 m/m	17	15 m 255	caoutchouc
Tuyaux blancs	100 m/m	17	20 m 510	raccords Kayser
do do	70 m/m	17	20 m 340	raccords symétrique
do do	70m/m	8	15 m 120	do do
do do	70m/m	15	40 m 600	do do
do do	70m/m	28	20 m 560	rdo do
do do	45 m/m	5	15 m 75	do do
do do	70m/m	8	10 m 80	do DO
do do	45 m/m	20	15 m 300	raccords Kayser
do do	45m/m	15	15 m 225	do do

À COURBESSAC il a été récupéré un dévidoir à deux bobines armées chacune de 120 mètres de tuyaux de 70 m/m

*Citroun 11V 104
Camion
Citerne
200 m tuyaux noirs*

NIMES le 25 SEPTEMBRE 1944
Le Sous-Lieutenant



Photo 2 : Rapport de l'officier au chef de corps.

Nîmes, le 28 Septembre 1944

Monsieur le Directeur des Domaines
s/c de Monsieur le Maire de Nîmes

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser la liste du matériel allemand récupéré par le service des Sapeurs-Pompiers de la ville de Nîmes.

	2	moto-pompes "Guinard" sur remorque	(sabotés volontai
		capacité 80 m3 h.	(rement roues san
			(pneus
	1	moto-pompe "Drouville" sur remorque	(modèle ancien mais
		capacité 80 m3 h.	(en état de marche
	2	longueurs manche toile de 40 m. en 100 m/m avec raccords	Kayser
Ruyaux rouge	1	0 " " " du 15 m. en 70 m/m	" "
" "	1	7 " " " de 15 m. en 45 m/m	" "
" blanc	1	7 " " " de 30 m. en 100 m/m	" "
" "	3	5 " " " de 15 m. en 45 m/m	" "
	1	Camion citerne B T 3-1512 Renault	(Pris par Sté Narbon-
			(naise de transport
			(2, Quai de l'Escaut
			(à Narbonne
	1	Camion allemand 002721 U T	(requis par les F.
		marque Citroën P538 L.P.9837	(F.I. le 26 Aout
			(1944
	1	Fourgonnette Citroën I582 G.P.6	

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Capitaine-Commandant.

Photo 3 : Rapport du chef de corps aux autorités.

DEPARTEMENT DU GARD
VILLE DE NIMES
CORPS
DES
SAPEURS-POMPIERS
Bureau du Capitaine-Commandant

REPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté, Egalité, Fraternité

Nimes, le 28 septembre 1964

Le Capitaine-Commandant

à Monsieur le Directeur de la S.N.T. Harbonnaise
et Transport — 2 quai de l'Écluse
Harbonnaise

AN

Monsieur le Directeur

Lors de la retraite allemande, le service des Sapeurs-Pompiers
vous a prêté et mis en lieu sûr, le Camion citerne Renault
B.T. 3 - 1/12, vous appartenant.

Vous avez pu passer votre véhicule au complet
et j'espère que vous avez très heureusement retrouvé ce matériel
en état.

N'ayant pas eu le plaisir de vous lire à cet effet, ~~je~~
~~trai~~ j'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien
me faire parvenir une décharge pour la remise de ce camion à
seule fin de compléter mon dossier.

D'autre part, voulez-vous me permettre de vous demander
pour la peine qu'on peut mes Sapeurs-Pompiers, de vouloir bien
leur accorder votre témoignage et reconnaissance par un geste
de générosité de votre part, en faveur de leur Caisse de
Secours Mutuel familial.

S'abonne et pour mes Sapeurs je vous en remercie tout
trouvez agréer Monsieur le Directeur l'expression de
mes salutations distinguées

AN

*Je vous prie de bien vouloir faire passer que l'AN de la retraite
de la ville de Nîmes et des sapeurs de la ville
notre camarade nous a remis la somme
de 100 francs.*

Photo 4 : Courrier du chef de corps à la S.N.T. pour le camion citerne.